



COLLÈGE NOTRE-DAME

Le 14 octobre 2003

Père Jean-Pierre Aumont
Recteur – Oratoire Saint-Joseph
3800 chemin Queen Mary
Montréal, Québec
H3V 1H6

Objet : Prêt d'espaces de stationnement

Cher Père Aumont,

Je vous confirme par écrit que, comme par les années passées, le Collège Notre-Dame mettra gracieusement ses espaces de stationnement non utilisés à la disposition des pèlerins et visiteurs de l'Oratoire Saint-Joseph, en cas de débordement lors de grandes célébrations.

La direction du Collège Notre-Dame est heureuse de maintenir cette tradition de collaboration au moyen d'une entente pour la durée du présent bail, c'est-à-dire jusqu'en juin 2006. La dite entente devra alors être renouvelée d'un commun accord entre les parties.

J'espère le tout à votre satisfaction et je vous prie d'accepter, cher Père Aumont, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Robert Morin, c.s.c.
Directeur général

c.c M. Richard Lecavalier, régisseur des services communautaires
M. Richard Desrochers, directeur des services administratifs